

A.S.I. CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Les Terrasses du Golf 2 Appt B33
31840 SEILH
483007795 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DE LA DECISION
DU 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq
Le 17 Juin,
A dix heure trente

GUIRAUD Patrick, associé unique et Président de la société A.S.I. CONCEPT, a pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modifications des statuts du :

Les TERRASSES DU GOLF 2 – APPT B33 31840 SEILH

au

5 ALLEE ANDRE LE NOTRE - APPT B332
31270 FROUZINS

La page de garde et l'article 4 ont été modifié

- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions ci-dessus.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné dans le registre spécial prévu par la loi.

Monsieur Patrick GUIRAUD

Lu et approuvé

